

APPEL À CANDIDATURES - RÉSIDENCE DE CHERCHEUR(E)S AU CEREFREA

Préambule

La Villa Noël abrite depuis 2014 le Centre régional francophone d'études avancées en sciences sociales (CEREFREA) de l'Université de Bucarest, après avoir été, durant plusieurs années, le siège du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Roumanie. La Villa Noël a été entièrement réhabilitée, elle est aujourd'hui forte d'un espace de 800m² occupé par une bibliothèque de 10000 références, des salles de conférence et de réunion, 5 chambres/studios et bénéficie sur ses extérieurs d'un agréable jardin.

En 2025, pour sa treizième année d'existence, le CEREFREA Villa Noël a consolidé son rôle de pôle régional majeur de l'enseignement, de la recherche et du débat d'idées francophone en Europe de l'Est et dans les Balkans. En tant que centre de recherche, il a poursuivi ses activités à travers l'organisation d'événements scientifiques, le développement de collaborations académiques internationales et le soutien aux chercheur(e)s tout en assurant la formation des nouveaux et nouvelles chercheur(e)s francophones au sein de son École Doctorale Francophone en Sciences Sociales (EDFSS). La Villa Noël accueille en même temps l'Institut d'Études africaines, dédié aux recherches sur l'espace africain et sur les relations entre le continent africain et les pays de l'Europe de l'Est.

Le CEREFREA s'appuie sur la coopération entre plusieurs partenaires nationaux et internationaux à l'instar du SCAC de l'Ambassade de France en Roumanie, le Collège Juridique franco-roumain d'études européennes, la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Bucarest, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Université de Bruxelles, l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, l'Université d'Aix Marseille, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université de Bordeaux, la Nouvelle Université Bulgare de Sofia, etc.

La régionalisation est au cœur de la nouvelle stratégie du centre, notamment par la structuration de coopérations avec le réseau de chercheurs français et francophones rattachés aux institutions académiques et de recherche de la région (CCFEF, CEFRES, IFEA, IRECA).

Le CEREFREA a ainsi pour vocation de renforcer la visibilité de la communauté scientifique francophone de haut niveau en sciences humaines et sociales, dans la région Europe centrale et orientale, en collaboration avec des établissements francophones de recherche et de formation et l'ensemble de ses partenaires institutionnels. Dans cette perspective, le CEREFREA s'associe au CNRS pour soutenir la coopération scientifique franco-roumaine dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Objet des résidences de la Villa Noël

Le nouveau programme de résidences de recherche de la Villa Noël ambitionne de sélectionner pour la première année deux chercheur(e)s francophones qui bénéficieront d'un séjour de 3 à 6 mois à la Villa, afin de réaliser un projet spécifique de recherche, au titre de toutes les disciplines couvertes par le champ des sciences humaines et sociales :

- Sont éligibles à ce programme les chercheur(e)s et enseignants-chercheur(e)s statutaires des unités de recherche rattachées au CNRS SHS, qui désireraient profiter de l'ancrage géographique et institutionnel du centre pour engager la mise en œuvre d'un projet collaboratif, venir effectuer une enquête de terrain ou rédiger un article touchant aux dynamiques politiques, économiques, géopolitiques, sociales, culturelles et académiques des pays d'Europe centrale et orientale.
- Fidèle aux positionnements scientifiques défendus par le CEREFREA depuis sa création, le programme de résidence de recherche de la Villa Noël entend offrir un espace de réflexion et de création pluridisciplinaire à toutes celles et ceux dont les activités participent au rayonnement scientifique et au renouvellement de la pluralité des savoirs francophones.
- Ouvert à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, le CEREFREA se montrera particulièrement sensible aux candidatures qui s'intégreraient dans les nouveaux axes de recherches définis en 2024 : *Mobilités et migrations, Patrimoines (dans les sociétés) en crise, Face à la guerre, Histoire et archéologie des communautés préhistoriques et antiques, Faire des sciences sociales en Europe Centrale et Orientale, Créativité / Réactivité / Francophonie, Dynamiques sociales/transfert culturel et circulation autour de la Mer Noire.*

1. Conditions d'éligibilité et critères de sélection

Les candidatures doivent remplir les conditions suivantes :

- Il est possible de postuler au titre de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales.
- Un seul dossier de candidature par session est autorisé. Les candidat(e)s peuvent émettre des préférences de période pour leur résidence; toutefois le comité de sélection se réserve le droit d'adapter la période et la durée au calendrier du dispositif.
- La sélection s'adresse à des chercheur(e)s et enseignant(e)s-chercheur(e)s statutaires des unités de recherche rattachées au CNRS SHS.
- La sélection repose sur la présentation d'un projet de recherche qui doit mettre en lumière les axes qui structureront sa réalisation, ainsi que les raisons qui poussent le ou la candidat(e) à postuler au programme de résidence. Le comité de sélection se montrera particulièrement attentif aux projets dont les orientations traduisent ou présentent une certaine forme de cohérence avec les objectifs poursuivis par le CEREFREA Villa Noël et ses partenaires institutionnels (développement des axes par

des projets de recherche, promotion de la francophonie, valorisation de la création francophone, participation à l'analyse des dynamiques transformatives régionales et à la compréhension des réalités qui structurent la Roumanie contemporaine).

2. Contenu et modalités de transmission du dossier de candidature

Toutes les pièces composant le dossier doivent être déposées en format PDF en copie aux adresses suivantes : simona.necula@unibuc.ro; larissa.luica@unibuc.ro; ugo.marechal@institutfrancais.ro; william.berthomiere@cnrs.fr; inshs-international@cnrs.fr

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé ou une biographie, en français, décrivant le parcours professionnel, les diplômes, les éventuels prix et bourses obtenus, une liste de publications.
- Un projet de recherche rédigé en français n'excédant pas 5 pages précisant les motivations, le(s) thème(s) de recherche, la nature des travaux envisagés durant la période de résidence, les résultats attendus et les perspectives de collaboration envisagées.
- Le dossier peut également comprendre des éléments de documentation complémentaire : copies d'articles, extraits de mémoires/thèses, bibliographie, et des lettres de soutien.

3. Modalités de sélection et calendrier des candidatures

- Le jury chargé d'examiner les candidatures est composé de deux membres du CEREFREA Villa Noël, de deux représentants du CNRS et d'un représentant du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Roumanie. Le jury statue à la majorité de ses membres ayant pris part au vote.
- Le jury se réunit pour délibérer et arrêter la liste des dossiers retenus ainsi que la durée de la résidence qui leur est attribuée.
- Les candidat(e)s retenu(e)s se verront contacté(e)s par courriel afin de recevoir toutes les informations nécessaires sur leur résidence.

Clôture de l'appel à candidature	Le 31 août 2026 (minuit, heure de Bucarest)
Annonce des résultats	Le 15 septembre 2026
Période possible de séjour	Septembre 2026 – Décembre 2027

4. Être résident(e)

- Les dates de séjour effectif des résident(e)s sont fixées par la Directrice du CEREFREA et communiquées individuellement aux candidat(e)s retenu(e)s. En cas de refus de ces dates, les candidat(e)s concerné(e)s peuvent perdre le bénéfice de la résidence. Entre ces dates, les résident(e)s doivent assurer une présence effective à la Villa Noël.
- Il est possible, si cela convient mieux aux activités professionnelles du/de la candidate sélectionné(e), de diviser le séjour de recherche en plusieurs parties.
- Le/la candidate sélectionné(e) bénéficiera du dispositif de soutien à la mobilité (SMI) de CNRS SHS pour la durée de sa résidence (permettant notamment la prise en charge des coûts de transport entre la France et la Roumanie). À ce titre, le CNRS versera une aide de 1250€ par mois de résidence.
- Les modalités d'accueil en résidence sont fixées par un contrat de résidence conclu entre le CEREFREA Villa Noël et les résident(e)s.
- Pour l'exercice de leur activité de recherche, d'enquête ou de création, les pensionnaires seront hébergé(e)s à titre gracieux à la Villa Noël.
- Une chambre individuelle (simple ou double) avec bureau est proposée à chaque résident(e) pour la durée de son séjour.
- Au cours de leur séjour, il peut être proposé aux résident(e)s de participer aux activités culturelles et scientifiques organisées au Centre.
- Le CEREFREA Villa Noël met à disposition de l'ensemble des pensionnaires et des résident(e)s une bibliothèque, ses salles de conférence et de réunion ainsi que l'ensemble de ses espaces extérieurs.
- Le non-respect des stipulations du contrat ou des dispositions du règlement intérieur de la Villa par les résident(e)s peut donner lieu à une interruption de la résidence, à titre temporaire ou définitif. Ces sanctions sont prononcées par la directrice du CEREFREA, Villa Noël.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Ugo MARÉCHAL, chargé de mission universitaire auprès de l'ambassade de France en Roumanie : ugo.marechal@institutfrancais.ro, Simona NECULA, secrétaire générale du CEREFREA-Villa Noël : simona.necula@unibuc.ro , et Larissa Luica, chercheuse au CEREFREA : larissa.luica@unibuc.ro